

# Parc national de la Réunion

## Objectif 06: Révéler l'histoire du peuplement du coeur et de son occupation

[...]

- Mesure 6.2 - Mettre en valeur le patrimoine bâti, la toponymie, l'histoire des lieux

### Rôle de l'établissement public du parc national

- Participer à la restauration des sites.
- Inventorier et valoriser les lieux de vie disparus ( fonds de vallée : Rivière des remparts, Langevin -Cap Blanc).
- Veiller à la sauvegarde des lieux de mémoire menacés de disparition (Ilet à Guillaume, Rivière des Remparts, Roche plate...).
- Favoriser la valorisation de sites chargés d'histoire (les cirques, le Bronchard, le sentier volcan et ses étapes, les anciens thermes, les travaux d'adduction d'eau à valeur historique\*...).

### Rôle des communes

Favoriser et participer à la restauration des sites.

### Autres acteurs opérationnels

- État (DAC-OI), ONF
- Diocèse de La Réunion, CAUE
- Région, Département
- Associations, population

Page 87 de la Charte PNRun

Référence ID de l'article : #2831

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-10 15:17